

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

---

### **Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)**

- 04-4157 / 100302  
Michel Barbey SA, 1523 Granges-près-Marnand  
Production, fabrication, expédition, bureau  
besoins spéciaux de consommation  
73 A  
01.04.2004–01.04.2007 (Nouveau permis)

### **Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)**

- 04-4164 / 101017  
Oerlikon Batteries Industrielles SA Boudry, 2017 Boudry  
fonderie, empâtage, formation des plaques  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
10 A  
01.04.2004–01.01.2007 (Nouveau permis)
- 04-4169 / 100535  
Pasta Gala SA, 1110 Morges  
Conditionnement des pâtes  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
5 A  
14.03.2004–14.03.2007 (Renouvellement/modification)

### **Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)**

- 04-4170 / 100535  
Pasta Gala SA, 1110 Morges  
Fabrication des pâtes. Préparation des oeufs  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
13 A  
14.03.2004–14.03.2007 (Renouvellement/modification)
- 04-4186 / 101518  
CIE Centre d'Impression Edipresse Genève SA, 1214 Vernier  
TCO: ateliers de fabrication de journaux (centres informatiques, plaques offset et rotatives) et expédition centre de Vernier  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
66 A  
01.04.2004–01.04.2007 (Renouvellement/modification)

**Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne  
(Art. 28 LTr)**

- 04-4201 / 109658  
Avireal SA, Suisse Romande, 1215 Genève  
Personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 47 al. 3 OLT 2)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
100 A  
01.04.2004–01.04.2007 (Nouveau permis)

**Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)**

- 04-4233 / 101115  
Incabloc, 2300 La Chaux-de-Fonds  
2 machines de montage de pare-chocs MAI-MAN  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
1 A  
07.03.2004–07.03.2007 (Renouvellement)

(A = adultes, J = jeunes gens)

*Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

## Permis concernant la durée du travail octroyés

---

### Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-4074 / 100617  
Tesa S.A., 1020 Renens  
usinage, rectifiage, montage  
besoin urgent  
12 A  
25.04.2004–25.04.2007 (Renouvellement)

### Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 04-4076 / 101445  
Etre SA (Laboratoire OM), 1217 Meyrin  
fabrications biotechnologiques (no.21) et pharmaceutiques (no.22), laboratoires de contrôle, OM Pharma  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques  
17 A  
18.04.2004–18.04.2007 (Renouvellement)

### Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36–38 OLT1)

- 04-4077 / 100073  
Sokymat SA, 1614 Granges (Veveyse)  
ateliers de production automatisée (fabrication de micro-bobines)  
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques  
70 A  
01.04.2004–01.04.2007 (Nouveau permis)

(A = adultes, J = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

13 avril 2004

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2004
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	14
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	13.04.2004
Date	
Data	
Seite	1512-1515
Page	
Pagina	
Ref. No	10 137 535

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.